## Qu’est-ce que le chiffre d’affaires d’une entreprise ?

1-Le chiffre d’affaires d’une entreprise “représente le montant des affaires (hors taxes) réalisées par une unité statistique (entreprise, unité légale) avec les tiers dans l'exercice de son activité professionnelle normale et courante. Il correspond à la somme des ventes de marchandises, de produits fabriqués, des prestations de services et des produits des activités annexes.”

**Chiffre d’affaires =**prix de vente x quantité vendue

Le chiffre d’affaires se calcule généralement hors taxes (HT).

2-Il s’agit d’un indicateur financier important pour évaluer les performances de l’entreprise. Toutefois, seul le chiffre d’affaires ne permet pas de déterminer la rentabilité d’une entreprise. C’est pourquoi, il est souvent mis en parallèle avec d’autres indicateurs, afin de calculer des ratios comptables comme l’EBE, la marge brute ou encore le résultat d’exploitation par exemple.

L'**EBE** est un indicateur financier clé qui mesure la performance de l'exploitation d'une entreprise en comparant les revenus et les charges d'exploitation. Il permet de déterminer le flux de trésorerie généré par l'exploitation, avant d'intégrer les impacts liés au financement.

**[L’Excédent Brut d’Exploitation (EBE)](https://www.l-expert-comptable.com/dossiers/les-soldes-intermediaires-de-gestion.html)**est un solde intermédiaire de gestion très important, car il montre le niveau de richesse dégagé par l’entreprise grâce à son seul cycle d’exploitation. Le calcul de l’EBE exclut la politique de financement ou encore les dépenses exceptionnelles de l’entreprise pour zoomer sur sa rentabilité brute (cash-flow). Il confirme ou infirme la rentabilité du cycle d’exploitation.

**Cash-flow** : Il s'agit de la différence entre les encaissements et les décaissements. C'est donc l'argent qu'il reste sur les comptes bancaires de la société après une période donnée.

**[EBE](https://www.l-expert-comptable.com/fiches-pratiques/le-chiffre-d-affaires-definition-et-calcul-du-ca.html)**= Chiffre d’affaires – Achats consommés – Consommations en provenance de tiers + Subventions d’exploitation – Charges de personnel – Impôts et Taxes

**La consommation en provenance des tiers**, également appelée **achats** **consommés,** fait référence aux biens et services achetés par une entreprise pour être utilisés dans le processus de production.

**La subvention d'exploitation** : Aussi appelée **subvention de fonctionnement**, est une aide financière accordée par l’Etat ou certaines collectivités publiques au profit des entreprises et des associations. Elle permet de **faire face à certaines charges d’exploitation**, de **compenser l’insuffisance de certains produits d’exploitation, ou encore de compenser la perte globale** engendrée par un produit ou un service non rentable.

La formule de calcul de l’EBE à partir de la valeur ajoutée

Excédent Brut d’Exploitation (EBE) = Valeur Ajoutée + Subventions exploitation – Impôts et taxes – Charges de personnel

3-Il est également possible de calculer le chiffre d’affaires prévisionnel d’une entreprise, c’est-à-dire de faire une projection sur plusieurs mois ou années. Il est notamment utile pour réaliser un business plan et établir le prévisionnel financier.

## Quelle est la différence entre chiffre d’affaires et bénéfices ?

On a souvent tendance à confondre chiffre d’affaires et bénéfices. Or, il ne s’agit absolument pas de la même chose ! Cela est particulièrement vrai pour un **[micro-entrepreneur](https://espace-autoentrepreneur.com/focus-sur-le-statut-auto-entrepreneur)** et si on n’y prête pas attention, les conséquences peuvent en être graves. Explication.

Le chiffre d’affaires ne doit pas être confondu avec le résultat de l’entreprise qui peut être bénéficiaire ou déficitaire.

En effet, le chiffre d’affaires tient uniquement compte des **ventes réalisées**. Mais il ne tient pas compte des **charges d’exploitation**, des **charges financières** et des **charges exceptionnelles** auxquelles doit faire face l’entreprise. Ainsi, **l’entreprise ne réalise des bénéfices que si le montant de ses ventes est supérieur à l’ensemble de ses charge**s. À défaut, elle doit essuyer des pertes (déficit).

Par conséquent, un chiffre d’affaires très important n’est pas forcément le signe d’une activité rentable.

**Charges d’exploitation** : Cela correspond aux charges de l’entreprise pour lui permettre de fonctionner normalement dans le cadre de son activité. Grâce à ces **charges d’exploitation**, la société va pouvoir réaliser son chiffre d’affaires. Elles sont différentes des charges financières, des charges exceptionnelles, ainsi que de l’impôt société et la participation des salariés au résultat de l’entreprise.

Par exemple une charge d’exploitation = l’achat de sa matière première pour lui permettre de fabriquer le produit qu’elle revend, les frais de transports de ces produits finis chez ses clients, l’électricité consommée pour lui permettre de produire, la publicité, les charges de personnel.

Voici la liste des charges d’exploitation de la société :

* La matière premières/marchandises
* La variation de stock
* Les autres achats : fournitures administratives, petit matériel
* Les charges externes : par exemple les assurances, le loyer, l’entretien, les réparations…etc
* Les impôts et taxes
* Les charges de personnel : salaire brut et la rémunération du/des dirigeant et ses cotisations.
* Les autres charges de gestion courante qu’il peut y avoir
* Les dotations aux amortissements des immobilisations corporelles, incorporelles, financières

**Les charges financières** représentent principalement les coûts liés à la rémunération des capitaux empruntés, et comprennent aussi les opérations sur passifs et actifs financiers (réévaluation, dépréciation).

**Les charges exceptionnelles** ne relèvent pas de l'activité normale de l'entreprise mais de circonstances particulières, à caractère exceptionnel. Par exemple : des frais de licenciement ou de frais de remplacement imprévu d'un matériel de production.

II-1 Le bénéfice

Le bénéfice est la différence entre **vos** **recettes** et **vos charges**. Entendons-nous bien : le chiffre d’affaires n’est qu’une partie des recettes. Il en existe d’autres. Par exemple, ce peut être une exonération de cotisations sociales dans le cadre d’une [création d’entreprise](https://espace-autoentrepreneur.com/devenir-auto-entrepreneur). Donc, la bonne santé d’une micro-entreprise se mesure au **bénéfice qu’elle dégage**. D'ailleurs, si **pas de bénéfice, pas de salaire**… C’est aussi simple que cela.